

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET DE FUSION DES COMMUNES DU HAUT-LAC: ÉTAT ACTUEL ET PERSPECTIVES

Le 11 mai 2022, les présidentes et présidents des communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph annonçaient le lancement d'une étude sur une éventuelle fusion des quatre communes. La première étape de l'étude est désormais terminée, la phase 2 pourra commencer dès que l'offre relative à cette nouvelle étape sera validée, mais au plus tard durant le 1er semestre 2025.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE FRANCHIE

Pour rappel, au cours de ces dernières années, de nombreuses collaborations intercommunales ont été mises sur pied par les communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph dans différents domaines. De celles-ci ont découlé la création au 1er janvier 2019 de l'Association des communes du Haut-Lac, qui avait d'ailleurs été fortement plébiscitée par les citoyens des quatre municipalités lors de la votation du 10 juin 2018.

Ces collaborations fonctionnent très bien mais ont également démontré leurs limites à différents niveaux. Forts de ce constat, les Exécutifs communaux ont estimé qu'une réunion des forces pourrait aboutir à la création d'une seule commune, parée à affronter les défis du futur sans négliger les spécificités villageoises.

Ce regroupement permettrait de compléter les services communaux et d'augmenter ainsi le niveau de compétences afin de répondre aux exigences légales et procédurales toujours plus contraignantes. Cela générerait également une plus grande influence politique vis-à-vis du canton et face aux agglomérations Chablais et Rive Lac.

Tenant compte de ce qui précède, un mandat a été attribué à la société BDO afin de procéder à une étude de faisabilité approfondie. Celle-ci a permis de déterminer les avantages et inconvénients qui découleraient d'une fusion selon divers scénarios, à savoir à 2, 3 ou 4 communes.



LES CONSEILS MUNICIPAUX DÉCIDENT DE POURSUIVRE LES ÉTUDES

Le résultat de cet examen préliminaire a été présenté aux quatre Exécutifs. Il en est ressorti une volonté de poursuivre les études avec une seconde étape prévoyant notamment la participation de la population. Celle-ci consistera à approfondir les analyses dans l'ensemble des domaines qui traitent notamment des tâches et prestations communales, du regroupement des services communaux, du développement et du rayonnement, de la proximité et de l'identité. Les habitants seront informés tout au long du processus et auront l'occasion d'apporter leur contribution.



VERS UN VOTE EN 2026

Une fois cette démarche finalisée, un rapport de fusion ainsi qu'une convention de fusion seront soumis à la validation des Conseils communaux des quatre communes. En cas d'acceptation, le projet sera alors soumis au vote des citoyens, au plus tôt dans le courant du deuxième semestre 2026.

CONTACTS

Présidente de Vionnaz

Valérie Bressoud Guérin
079 226 51 57

Présidente de Vouvry

Véronique Diab-Vuadens
079 784 51 88

Président de Port-Valais

Pierre Zoppelletto
079 332 00 10

Président de St-Gingolph

Damien Roch
078 859 72 88

